

RCS : TOULON  
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02018  
Numéro SIREN : 843 878 208  
Nom ou dénomination : CALL CENTER CIELA VILLAGE

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007570

Certificat conforme  


---

# COMPTES ANNUELS

---

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS CALL CENTER CIELA VILLAGE  
LE PERGOLESE 1155 AVENUE DEI REGANEU  
83150 - BANDOL

SIRET – 843 878 208



★★★★★  
**CIELA VILLAGE**  
HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

---

## SOMMAIRE

---

- Bilan actif-passif
- Détail des comptes bilan actif passif
- Compte de résultat
- Détail Compte de résultat
- Soldes intermédiaires de gestion
- Détail Soldes intermédiaires de gestion
- Annexe
- Liasse 2065
- Liasses 2050 à 2059-F
- Annexe à la liasse fiscale

# Bilan

---

## BILAN ACTIF

## Act if

Rubri ques	Montant brut	Dépréci ation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	20 561	707	19 853	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif immobilisé</b>	<b>20 561</b>	<b>707</b>	<b>19 853</b>	
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	15 973		15 973	30 645
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres				
Disponibilités				2 689
Charges constatées d'avance				
<b>Actif circulant</b>	<b>15 973</b>		<b>15 973</b>	<b>33 334</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
<b>TOTAL</b>	<b>36 534</b>	<b>707</b>	<b>35 826</b>	<b>33 334</b>

## BILAN PASSIF

### Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Dont versé	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	1 156	
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau		(2 225)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(13 676)	3 481
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Capitaux propres</b>	<b>(11 421)</b>	<b>2 256</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Autres fonds propres</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	259	
Emprunts et dettes financières divers	8 056	
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 605	1 200
Dettes fiscales et sociales	27 256	29 879
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	71	
Produits constatés d'avance		
<b>Dettes</b>	<b>47 247</b>	<b>31 079</b>
Ecart de conversion (passif)		
<b>TOTAL</b>	<b>35 826</b>	<b>33 334</b>

# Compte de résultat

---

## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	124 999		124 999	125 000
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>124 999</b>		<b>124 999</b>	<b>125 000</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 667	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de				
Autres produits			6	0
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>127 672</b>	<b>125 000</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres				
Variation de stock (matières premières et				
Autres achats et charges externes			34 016	20 725
Impôts, taxes et versements assimilés			1 569	572
Salaires et traitements			107 746	75 301
Charges sociales			(2 334)	24 432
Dotations aux amortissements sur immobilisations			707	
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2	1
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>141 707</b>	<b>121 032</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(14 034)</b>	<b>3 969</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de				
<b>Produits financiers</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			13	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de				
<b>Charges financières</b>			<b>13</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>(13)</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>(14 047)</b>	<b>3 969</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			395	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>395</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			24	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et				
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>24</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>371</b>	
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices				488
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>128 067</b>	<b>125 000</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>141 744</b>	<b>121 520</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>			<b>(13 676)</b>	<b>3 481</b>

**CALL CENTER CIELA VILLAGE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : Immeuble Le Pergolèse 1155 Avenue dei Reganeou, 83150 BANDOL**  
**843 878 208 RCS TOULON**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2021**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -13 676 euros de la manière suivante :

**Origine :**

Perte de l'exercice : -13 676 euros

**Affectation**

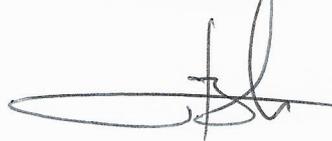
Au compte "autres réserves" 1 156 euros  
Lequel s'élève désormais à la somme de 0 euro

Au comptes « report à nouveau » -12 520 euros  
Lequel s'élève désormais à la somme de -12 520 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de – 11 421 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme  
Le Président



**S.A.S. CALL CENTER CIELA VILLAGE**

*Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €  
Siège social : 1155, avenue dei Reganeu – 83150 BANDOL  
R.C.S. TOULON : 843 878 208*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020**

**CALL CENTER CIELA VILLAGE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 1155 AVENUE DEI REGANEU  
LE PERGOLESE  
83150 BANDOL

R.C.S. TOULON 843 878 208

==--==

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE COMPTABLE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020**

==--==

Monsieur,

**Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS CALL CENTER CIELA VILLAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L. 123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte évaluation et traduction comptables du poste clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.**

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces

comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROQUETTES, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux comptes

**EIRL Luc MARTINO**, représenté par

Luc MARTINO



## BILAN ACTIF

## Act if

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	20 561	707	19 853	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif immobilisé</b>	<b>20 561</b>	<b>707</b>	<b>19 853</b>	
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	15 973		15 973	30 645
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres				
Disponibilités				2 689
Charges constatées d'avance				
<b>Actif circulant</b>	<b>15 973</b>		<b>15 973</b>	<b>33 334</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
<b>TOTAL</b>	<b>36 534</b>	<b>707</b>	<b>35 826</b>	<b>33 334</b>

## BILAN PASSIF

## Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Dont versé	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	1 156	
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau		(2 225)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(13 676)	3 481
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Capitaux propres</b>	<b>(11 421)</b>	<b>2 256</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Autres fonds propres</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	259	
Emprunts et dettes financières divers	8 056	
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 605	1 200
Dettes fiscales et sociales	27 256	29 879
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	71	
Produits constatés d'avance		
<b>Dettes</b>	<b>47 247</b>	<b>31 079</b>
Ecart de conversion (passif)		
<b>TOTAL</b>	<b>35 826</b>	<b>33 334</b>

## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	124 999		124 999	125 000
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>124 999</b>		<b>124 999</b>	<b>125 000</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 667	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de				
Autres produits			6	0
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>127 672</b>	<b>125 000</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres				
Variation de stock (matières premières et				
Autres achats et charges externes			34 016	20 725
Impôts, taxes et versements assimilés			1 569	572
Salaires et traitements			107 746	75 301
Charges sociales			(2 334)	24 432
Dotations aux amortissements sur immobilisations			707	
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2	1
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>141 707</b>	<b>121 032</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(14 034)</b>	<b>3 969</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de				
<b>Produits financiers</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			13	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de				
<b>Charges financières</b>			<b>13</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>(13)</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>(14 047)</b>	<b>3 969</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			395	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>395</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			24	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et				
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>24</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>371</b>	
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices				488
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>128 067</b>	<b>125 000</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>141 744</b>	<b>121 520</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>			<b>(13 676)</b>	<b>3 481</b>